



Titre Professionnel

Assistant de Vie aux Familles

La formation vise à préparer le titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles pour mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne.

Contenu de la formation

Public concerné

Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à France Travail, sortis de formation initiale depuis + de 9 mois, salariés en contrat aidé, salariés en Insertion par l'Activité Economique

Conditions d'admission - Prérequis

- Compétences relationnelles et qualités personnelles de disponibilité et d'écoute
- Aptitudes physiques pour le métier
- Le projet professionnel est validé par une expérience personnelle/professionnelle ou une immersion professionnelle dans le secteur des services aux personnes

Objectifs

Acquérir les connaissances et les techniques nécessaires pour exercer auprès de familles, de personnes âgées ou handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif, à savoir :

- **Module 1** : Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- **Module 2** : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- **Module 3** : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Bases générales en termes de communication, de connaissances des publics, des pathologies, des besoins et limites d'intervention
- Connaissances et manipulation de matériels professionnels spécifiques
- Techniques d'entretien du cadre de vie (linge et locaux)
- Techniques de puériculture
- Techniques culinaires avec mise en œuvre de recettes, des règles d'hygiène et de sécurité, avec application des bases en alimentation/nutrition
- Techniques sanitaires : aide à la toilette, à l'habillage/déshabillage, à la prise des repas, aux déplacements
- Maintien du lien social
- Formation SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Techniques de recherche d'emploi
- Compétences numériques
- Développement durable et gestes écocitoyens

Méthodes mobilisées

- Cours en salle de formation équipée d'un vidéo projecteur
- Salle informatique
- Travaux pratiques et mises en situation en appartement pédagogique
- Prise en compte du vécu professionnel avec rédaction d'un DP individuel (Dossier Professionnel)
- Formation alternée de sessions à la MFR et de périodes en entreprise.
- Multi modalité (cours à distance)

Délais d'accès, Durée et Dates

- Une formation de 6 mois du 5 octobre 2026 au 13 avril 2027, avec :
 - 18 semaines en centre soit 630* heures (dont 119 h en Multimodalité)
 - 7 semaines en entreprise soit 245 heures

*dont 58 heures possibles de compétences sociales selon le positionnement pédagogique

- Réunions d'Informations Collectives les 18 juin, 2 juillet, 3 et 17 septembre 2026 au sein de nos locaux de 9h à 13h

(Inscription en ligne possible sur notre site internet ou par téléphone)

suivies de tests de positionnement et d'un entretien de motivation puis commission de recrutement avec présence des prescripteurs (France Travail, Mission Locale et Cap emploi...). Les dates seront transmises à l'issue des réunions d'informations collectives

Tarifs :

- Pour les demandeurs d'emploi, action de formation organisée et cofinancée par la Région Normandie et le FSE, sans reste à charge pour le candidat. Les demandeurs d'emploi en fin de droits percevront une rémunération de la Région Normandie.
- Les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Accessibilité :



- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap (corinne.vivier@mfr.asso.fr)



Les compétences acquises sont validées :

- par trois Evaluations en Cours de Formation (ECF)
- par un examen final supervisé par la DREETS et donnant lieu à la délivrance du **Titre Professionnel d'Assistant de Vie Aux Familles** (Niveau 3) délivré par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion (**RNCP37715** du 05/07/2023).

Remarque : en cas de validation partielle, un livret de certification est délivré par la DREETS, mentionnant le ou les CCP acquis

- Attestations de formation et carte acteur SST (durée de validité : 2ans)
- Open Badges agilité numérique, pratiques écoresponsables et attitude professionnelle

Passerelles et débouchés :

- Assistant De Vie aux Familles
- Auxiliaire de vie
- Aide à domicile

Les aides à domicile sont salariés.es d'associations, de collectivités territoriales, d'employeurs particuliers et d'organismes concourant au maintien à domicile.

Responsable de l'action et Contacts :

Sophie ARTEIL, formatrice

@: sophie.arteil@mfr.asso.fr

📞: 02 32 57 31 73